

Synthèse : La constitution de la citoyenneté des jeunes à Montréal et Mexico :

Les exemples des relations entre les jeunes et la police à Saint-Michel et Iztapalapa

Julie-Anne Boudreau, Diane E. Davis,
Nathalie Boucher, Olivier Chatel,
Clémence Élizabeth, Laurence Janni,
Alain Philoctète, Héctor Salazar Salame

INRS

Université d'avant-garde

Centre - Urbanisation Culture Société

**Synthèse : La constitution de
la citoyenneté des jeunes à
Montréal et Mexico :**
**Les exemples des relations entre les
jeunes et la police à Saint-Michel et
Iztapalapa**

Julie-Anne Boudreau, Diane E. Davis,
Nathalie Boucher, Olivier Chatel,
Clémence Élizabeth, Laurence Janni,
Alain Philoctète, Héctor Salazar Salame

Laboratoire Ville et ESPaces politiques (VESPA)



Institut national de la recherche scientifique
Centre - Urbanisation Culture Société

Janvier 2012

Dirigé par :
Julie-Anne Boudreau et Diane E. Davis

Préparé par :
Julie-Anne Boudreau, Nathalie Boucher, Diane E.
Davis, Olivier Chatel, Clémence Élizabeth, Laurence
Janni, Alain Philoctète, et Héctor Salazar Salame

Avec la collaboration de :
Antoine Noubouwo

Un projet financé par :
Centre Metropolis du Québec
Chaire de recherche du Canada sur l'urbanité,
l'insécurité et l'action politique

Diffusion :
Institut national de la recherche scientifique
Centre – Urbanisation Culture Société
385, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec) H2X 1E3

Téléphone : (514) 499-4000
Télécopieur : (514) 499-4065

www.ucs.inrs.ca

Dépôt légal : - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2012
- Bibliothèque et Archives Canada

© Tous droits réservés

Résumé

Ce rapport est issu d'une courte, mais intense recherche comparative mettant en parallèle les quartiers de Saint-Michel à Montréal et les sept *barrios* d'Iztapalapa à Mexico. Ce projet comparatif est né d'une collaboration précédente avec le Réseau continental de recherche sur l'informalité dans les métropoles (RECIM). Il a été financé par le Centre Métropolis du Québec et la Chaire de recherche du Canada sur l'urbanité, l'insécurité et l'action politique. Les objectifs de recherche ont été discutés dès le départ avec nos partenaires, le Centre international pour la prévention de la criminalité (CIPC) et le Centre national de prévention du crime (CNPC) au Canada. Bien entendu, toutes inexactitudes qui pourraient subsister dans ce rapport ne sont attribuables qu'aux auteurs.

La recherche avait deux objectifs : 1) mieux comprendre la relation entre les milieux informels et la construction de la citoyenneté, et 2) mieux comprendre pourquoi les peurs urbaines continuent de se cristalliser sur les jeunes malgré la mise en place de programmes de prévention.

Cette synthèse débute par un bref survol des caractéristiques démographiques, criminologiques et institutionnelles du quartier Saint-Michel à Montréal. Un résumé des résultats de recherche suit, d'abord du point de vue des jeunes, ensuite du point de vue des policiers, et puis du point de vue d'autres acteurs locaux. La synthèse se poursuit par une discussion des dynamiques interactives entre jeunes et policiers. Le cas de Mexico est structuré selon le même modèle.

Dans la III^e partie, nous traitons de la comparaison de ces deux cas très différents. Plus spécifiquement, nous soulignons l'importance de la confiance et de l'interrelation entre les confiances structurelle et conjoncturelle. De plus, la recherche montre que si les jeunes agissent bien comme citoyens, pour percevoir cette action sociopolitique, nous devons élargir notre conception de la citoyenneté pour inclure des dimensions intersubjectives (ou relationnelles) et non seulement institutionnelles.

Cette recherche nous a également permis d'élaborer une typologie des modes d'interaction entre jeunes et policiers dans les situations quotidiennes. Il est souvent présumé que ces interactions se déroulent sur le mode de la confrontation, ou parfois de l'évitement. Pourtant, nos données montrent que la négociation est le principal mode d'interaction entre jeunes et policiers, et ce, tant à Montréal qu'à Mexico. La négociation se déploie sur un continuum qui va de l'illicite (corruption) au licite (les relations personnalisées permettant d'établir la confiance). Dans un contexte de

confiance structurelle en la légitimité de l'ordre politique, de la règle de droit et de l'institution policière, la négociation entre policiers et jeunes peut contribuer à construire un climat de confiance conjoncturelle. Ceci tend indirectement à lier les jeunes à la règle de droit et aux institutions politiques. En retour, ceci renforce la citoyenneté des jeunes.

Enfin, cette synthèse se termine par quelques pistes pour de futures recherches et des idées concrètes d'action.

Cette synthèse est disponible en français et en anglais, mais le rapport complet (ISBN 978-2-89575-267-7) n'est disponible qu'en anglais pour le moment (www.labovespa.ca). Nous avons travaillé en français à Montréal et en espagnol à Mexico, mais la seule langue commune à toute l'équipe était l'anglais.

Sommaire

RÉSUMÉ.....	III
INTRODUCTION.....	1
1.1 Les objectifs de la recherche.....	1
1.1.1 Objectif 1 : mieux comprendre la relation entre les milieux informels et la construction de la citoyenneté.....	1
1.1.2 Objectif 2 : mieux comprendre pourquoi les peurs urbaines continuent de se centrer sur les jeunes malgré la mise en œuvre de programmes de prévention.....	2
1.2 Les questions de recherche.....	3
1.3 La méthodologie.....	4
PARTIE I : LE CAS DU QUARTIER SAINT-MICHEL À MONTRÉAL.....	7
1. LE QUARTIER SAINT-MICHEL.....	7
1.1 Population et marginalisation économique.....	7
1.2 Criminalité.....	8
2. ACTIONS ET PROGRAMMES INSTITUTIONNELS POUR LA PRÉVENTION DES GANGS DE RUE À SAINT-MICHEL.....	9
2.1 Les programmes fédéraux.....	9
2.2 Les programmes provinciaux.....	9
2.3 Les programmes municipaux et des arrondissements.....	9
2.4 La structure organisationnelle du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM).....	10
2.5 Les intervenants communautaires et locaux.....	10
3. LES JEUNES EN TANT QU'ACTEURS À SAINT-MICHEL.....	11
4. LE RÔLE DE LA POLICE DANS LA CONSTITUTION DE LA CITOYENNETÉ DES JEUNES À SAINT-MICHEL.....	12
5. LES AUTRES ACTEURS LOCAUX À SAINT-MICHEL.....	14
6. LES INTERACTIONS ENTRE JEUNES ET POLICIERS À SAINT-MICHEL.....	15
6.1 Négociation.....	15
6.2 L'évitement et la confrontation.....	16
PARTIE II : LE CAS DES SEPT BARRIOS D'IZTAPALAPA À MEXICO.....	17
7. LES SEPT BARRIOS D'IZTAPALAPA, MEXICO.....	17
7.1 Population et marginalisation économique.....	17

7.2	Criminalité	18
7.3	Caractéristiques physiques des sept barrios	18
7.4	Acteurs communautaires et traditions	19
8.	ACTIONS ET PROGRAMMES INSTITUTIONNELS POUR LA PRÉVENTION DES GANGS DE RUE À IZTAPALAPA	20
8.1	La structure organisationnelle des services de police à Iztapalapa et dans les sept barrios	20
8.1.1	Policía Sectorial	20
8.1.2	Policía Auxiliar Sector 56	20
8.1.3	Autres organisations policières	20
8.2	Les programmes de prévention de la criminalité des jeunes à Iztapalapa	21
8.2.1	Unidad de Seguridad Escolar (USE)	21
8.2.2	Unidad Especial de Combate al Delito de la PA 56	21
9.	LES JEUNES EN TANT QU'ACTEURS DANS LES SEPT BARRIOS D'IZTAPALAPA	23
10.	LE RÔLE DE LA POLICE DANS LA CONSTITUTION DE LA CITOYENNETÉ DES JEUNES DANS LES SEPT BARRIOS D'IZTAPALAPA	24
11.	LES INTERACTIONS ENTRE LES JEUNES ET LES POLICIERS DANS LES SEPT BARRIOS D'IZTAPALAPA	25
	PARTIE III : LEÇONS À TIRER DE LA COMPARAISON DE MONTRÉAL ET MEXICO	27
12.	L'IMPORTANCE DE LA CONFIANCE	28
13.	CONSTRUIRE LA CITOYENNETÉ	30
14.	DES PISTES DE RECHERCHE À POURSUIVRE	31
	QUELQUES CONCLUSIONS ET DES IDÉES D'ACTION	33
	Les jeunes en tant qu'acteurs-citoyens	33
	Le rôle de la police dans la constitution de la citoyenneté des jeunes	33
	Les interactions entre jeunes et policiers : une typologie des modes de relation	34
	Des idées d'action	35
	RÉFÉRENCES	37

Introduction

À Montréal, les programmes de prévention concernant les gangs de rue sont généreusement financés par le Gouvernement du Québec et le Gouvernement du Canada. Les fonds sont dirigés vers des arrondissements prioritaires sélectionnés en raison de leur concentration de facteurs de risques (tels le statut socioéconomique des ménages, la proportion d'immigrants, le taux de décrochage scolaire, le nombre de familles monoparentales, l'état général du cadre bâti, la présence de gangs actifs sur le territoire, etc.). À Mexico, particulièrement sous le Maire Lopez Obrador (2000-2005), les réformes de la police ont permis de mettre en place des polices communautaires. La *Policía Sectorial* (police métropolitaine), qui relève de la ville centre, gère des programmes jeunesse dans les écoles dont l'objectif est de réunir jeunes et policiers dans un contexte non anxiogène. À ces efforts à l'échelle de la ville s'ajoute une petite équipe de policiers auxiliaires à Iztapalapa, le seul arrondissement de Mexico gérant directement les policiers auxiliaires qui opèrent sur son territoire, qui a mis en place un programme similaire à celui de la police métropolitaine.

Au-delà de la simple comparaison des programmes de prévention et de leurs effets locaux, en contrastant les dynamiques interactives entre jeunes et policiers dans deux contextes politiques et institutionnels différents, nous tentons dans cette recherche de générer des idées nouvelles sur ce qui fonctionne, dans quels contextes et pourquoi. En mettant l'accent sur les dynamiques quotidiennes d'interaction entre jeunes et policiers, nous cherchons à porter un éclairage nouveau sur la nature des relations entre jeunes et policiers afin de mieux saisir les moments où elles fonctionnent le mieux. Nous espérons que de telles informations puissent servir à orienter les futurs programmes de prévention.

1.1 Les objectifs de la recherche

1.1.1 OBJECTIF 1 : MIEUX COMPRENDRE LA RELATION ENTRE LES MILIEUX INFORMELS ET LA CONSTRUCTION DE LA CITOYENNETÉ

Les deux cas choisis pour cette étude comparative ont été sélectionnés parce qu'ils sont ciblés par des programmes de prévention gang de rue pour jeunes « à risque » et parce que ce sont des milieux avec une histoire de pratiques informelles (réseaux d'immigration clandestine ou de vendeurs de rue par exemple). Dans ces milieux, les jeunes sont considérés « à risque » parce qu'ils vivent dans des quartiers ayant un historique d'informalité. Est-ce que cela signifie pour autant que ces jeunes ne peuvent agir en tant qu'acteurs sociaux et politiques légitimes?

Afin de trouver certains éléments de réponse, cette recherche tend à mieux comprendre les mécanismes d'action des jeunes qui seraient marqués par les pratiques informelles et par d'autres facteurs structurels. Notre intuition était que les jeunes « à risque » ne se considèrent pas comme des outsiders politiques (Becker 1963), mais tentent plutôt d'agir en tant que citoyens, même s'ils utilisent parfois des moyens illicites.

Les types de relations entre jeunes et policiers observées dans les deux quartiers varient du conflit à l'évitement en passant par plusieurs nuances. À Mexico, dans un contexte de corruption exacerbée, la négociation constitue un mode dominant d'interaction (Davis 2006; Castillo Berthier et Jones 2009). Mais notre intuition était que nous trouverions également des relations négociées à Montréal. On parle souvent de pratiques de négociation dans les contextes de corruption. Mais cette recherche comparative montre que les interactions sur le mode de la négociation se déclinent sur un continuum allant de l'illicite (par exemple la corruption) au licite (par exemple la construction de relations de confiance à l'échelle locale). Les formes licites de négociation pratiquées par la police peuvent parfois légitimer la règle de droit et le système politique plutôt que le saper comme c'est souvent le cas avec les pratiques de corruption. Notre recherche montre que les programmes de prévention offrent de nouvelles avenues (plus sûres) pour la négociation interpersonnelle. Ces pratiques de négociation mettent la police et les jeunes en relation. Ces relations interpersonnelles tendent à lier indirectement les jeunes à la règle de droit et au système politique. Ceci, en retour, peut renforcer la citoyenneté des jeunes.

1.1.2 OBJECTIF 2 : MIEUX COMPRENDRE POURQUOI LES PEURS URBAINES CONTINUENT DE SE CENTRER SUR LES JEUNES MALGRÉ LA MISE EN ŒUVRE DE PROGRAMMES DE PRÉVENTION

La plupart des études sur les gangs de rue tiennent pour acquis que ceux-ci sont urbains (ils agissent en ville), mais rarement les recherches se sont-elles arrêtées sur les impacts qu'a cette urbanité sur les logiques d'action des gangs. Dans cette étude, nous nous demandons si le milieu urbain dans lequel évolue le gang affecte la façon dont il agit. L'urbanisation produit de nouvelles conditions économiques, sociales, politiques et culturelles qui influent sur la façon dont les gens agissent et interagissent (Boudreau 2010). La ville amène de plus grands besoins de mobilité, ce qui change les logiques d'action territorialisées caractérisant le système étatique moderne. La ville exige que l'on sache réagir rapidement et agilement alors que les rythmes urbains s'accélèrent. Elle crée des situations complexes enchevêtrées les unes aux autres. Cela rend l'évaluation des conséquences futures d'un acte plus difficile. La complexité, la fluidité et la rapidité de la vie urbaine posent des défis à la façon dont les gens planifient et élaborent des stratégies d'action. Comme de plus en plus de gens vivent en milieu

urbain, ces caractéristiques de la vie sociale, économique et culturelle en viennent à définir la période contemporaine. Pedrazzini et ses collègues (1994) suggèrent que les jeunes des quartiers marqués par un historique d'informalité ont compris ces transformations bien avant les acteurs étatiques. Son travail montre comment les jeunes « à risque » de Caracas se construisent une « culture de l'urgence » et de la ruse. Ils savent agir, non seulement de façon stratégique (prévention), mais aussi de façon tactique (réaction). Cela met en évidence une logique d'action très différente de ce qui motive putativement l'action de l'État. Lorsque des jeunes en banlieues parisiennes sont accusés « d'incivilités » ou lorsque les jeunes dans les gangs de rue sont qualifiés « d'asociaux », le discours sous-jacent consiste à souligner qu'ils agissent d'une façon qui est difficile à comprendre dans une perspective rationnelle moderne.

Serait-ce cet écart entre cette logique socialement attendue de l'action et la façon dont les jeunes agissent en fonction de leur milieu urbain qui causerait plus d'inconfort que la violence que les jeunes peuvent perpétrer? Des études ont montré comment les policiers agissent souvent avec moins de précautions ou moins de « rationalité » que l'on attend d'eux (voir en particulier Brodeur 2003; Klinger 1997). Ce projet vise à mieux comprendre ces dynamiques de manière interactive avec les jeunes. En analysant comment l'(inter)action se déroule dans des situations concrètes, nous avons produit une typologie des modalités et des logiques d'action qui pourrait inspirer la manière dont les programmes d'intervention sont conçus.

1.2 Les questions de recherche

La plupart des approches socioanthropologiques analysent les gangs de l'intérieur, en tant qu'organisations sociales séduisantes et attrayantes, et en quête de reconnaissance et de légitimité. Pourtant, peu d'attention a été accordée aux gestes de mise en relation avec l'extérieur : comment font les gangs pour entrer en contact avec l'État (plus particulièrement la police)? Comment font-ils pour se constituer en acteurs dans leur quartier, dans la ville, dans la société? Le microdéroulement des interactions entre les jeunes et la police est rarement examiné, l'hypothèse étant que ces interactions sont nécessairement conflictuelles, répressives ou dominatrices. Dans ce projet, nous nous centrons sur ces interactions quotidiennes afin de mieux comprendre :

- 1) Comment les jeunes « à risque » se constituent-ils en acteurs sociaux et en acteurs politiques individuels et collectifs? Quelle image d'eux-mêmes cherchent-ils à projeter? Quels moyens ont-ils développés pour agir?

- 2) Comment les policiers reconnaissent-ils la subjectivité des jeunes « à risque » et leur capacité d'agir socialement et politiquement (sont-ils considérés comme vulnérables, dangereux, ennuyeux, lucratifs, collaboratifs, innovants, etc.)? Cette question porte sur les perceptions de la police. Nous nous sommes également demandé : comment les policiers arrivent-ils à activer ou limiter la subjectivité des jeunes et leur capacité d'agir socialement et politiquement?
- 3) Comment et où, précisément, les jeunes et la police du quartier interagissent-ils dans les situations quotidiennes? Sur quels modes ces interactions se déroulent-elles (conflit, domination, négociation, accommodement, etc.)?
- 4) Quelles sont, comparativement, les logiques d'action guidant les jeunes et la police? Agissent-ils principalement par l'élaboration de stratégies (en anticipant les conséquences, en projetant un acte dans le futur) ou plutôt par réactivité, par des mouvements tactiques et souvent imprévisibles? Qu'est-ce qui motive ces logiques d'action (conflit, coopération, négociation, etc.)? Comment conçoivent-ils leur espace d'action (sur une base territoriale bien définie ou plutôt sur une base plus fluide et mobile)? Nous avons cherché à identifier à la fois les motivations et les logiques d'action (comment se déroule l'action). Selon le statut, le pouvoir et la territorialité des participants à l'interaction, il se pourrait que ce que les uns identifient comme de la domination (les jeunes), les autres le qualifient de négociation (la police), par exemple. Nous avons particulièrement cherché à mieux comprendre le rôle des mobilités et des rapports au territoire qu'entretiennent jeunes et policiers.
- 5) Y a-t-il des acteurs agissant comme médiateurs dans ces interactions (familles, dirigeants politiques (formels et informels), commerçants, divers autres adultes)? De quelles manières (et dans quels espaces), comment et pourquoi? Il se peut que la présence ou l'absence de médiation dans les relations jeunes-policiers détermine a) la nature des pratiques citoyennes ou b) le degré selon lequel les gens associent jeunes, peur et criminalité.

1.3 La méthodologie

À Montréal et à Mexico, nous avons utilisé les critères suivants pour la sélection des quartiers dans lesquels le travail de terrain a été réalisé :

- Le quartier a des programmes de prévention actifs
- Le quartier a un historique d'activités informelles, car c'est implicitement pour cette raison qu'il a été identifié comme lieu de concentration de facteurs de risque. Il est important de mieux comprendre la culture de rue, où les interactions sont plus susceptibles d'avoir lieu

Dans les deux villes, les données récoltées sont les suivantes :

- Plus de 30 entrevues en profondeur avec les jeunes, la police, et les acteurs locaux pour chaque cas
- Des observations systématiques sur les sites publics choisis, ainsi que la participation à des activités locales avec la police
- Une recension des politiques concernant la jeunesse et l'insécurité dans chaque ville

PARTIE I : LE CAS DU QUARTIER SAINT-MICHEL À MONTRÉAL

1. LE QUARTIER SAINT-MICHEL

Le quartier Saint-Michel est situé au centre-nord de l'île de Montréal, dans l'arrondissement Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension.

1.1 Population et marginalisation économique

- La population est stable, avec 55 029 habitants (2006)
- Entre 1996 et 2001, la population de jeunes âgés de 10 à 14 ans croît de 11 %
- La proportion de familles monoparentales est de 19,9 % (la moyenne montréalaise est de 11,4 %)
- Le quartier est classé cinquième (sur 29) concernant le nombre de cas signalés à la Direction de la Protection de la Jeunesse (DPJ)
- Près de la moitié des habitants sont des immigrants (46,8 %, la moyenne montréalaise est de 30 %) provenant principalement d'Italie, d'Haïti, de l'Amérique latine et de l'Afrique du Nord
- 50 % des habitants font partie de la catégorie minorités visibles (contre une moyenne de 24,4 % à Montréal)
- Le quartier est au troisième rang à Montréal pour son taux de chômage (7,6 % en 2006)
- Il y a 17,5 % de travailleurs non qualifiés (un travailleur sur six), contre une moyenne de 7,3 %
- 29,9 % de la population âgée de 25 à 64 ans n'a pas de diplôme d'études secondaires (13,5 % à Montréal), et seulement 18,4 % ont un diplôme universitaire (40,9 % à Montréal)
- Un ménage sur quatre est à faible revenu (Côté 2009), c'est-à-dire qu'il consacre 64 % ou plus de son revenu à se nourrir, se loger et s'habiller

1.2 Criminalité

Avant les années 1980, les seuls groupes criminalisés étaient des gangs de motards (Hells Angels). Les Haïtiens qui arrivaient en grand nombre à Saint-Michel dans les années 1980 ont vite été victimes de ces gangs de motards et d'autres groupes de jeunes néo-nazis. Pour se défendre contre ce violent racisme, les jeunes noirs haïtiens ont formé des gangs; on parlait alors principalement des Bélanger et des Master B. Les gangs sont entrés en guerre les uns avec les autres. Entre 1990 et 2005, ils ont été responsables de deux tentatives de meurtre par semaine et sept homicides par année à Montréal, avec une moyenne de quatre meurtres par an à Saint-Michel seulement.

Au début des années 1990, l'objectif principal des gangs était la conquête territoriale, soit pour se défendre contre d'autres gangs, soit pour le simple prestige de la conquête. Ils ont survécu grâce à l'intimidation, les larcins et la vente de drogues à l'échelle locale. Mais à partir du milieu des années 1990, leur niveau d'organisation s'est accru et surtout, ils ont forgé des alliances plus étroites avec le crime organisé. L'arrestation des principaux leaders des Hells Angels au printemps 2001, en laissant la place libre aux gangs de rue, a contribué à cette radicalisation des gangs et à l'évolution de leurs activités. Alors que les gangs devenaient plus radicalisés, plus riches et plus impliqués dans le crime organisé, les taux de criminalité ont chuté dans les années 2000 et une certaine paix s'est installée dans le quartier. Entre 2005 et 2008, il y a eu réduction des infractions au Code criminel de 12,5 %, tandis que Montréal n'a connu qu'une baisse de 4,6 %.

2. ACTIONS ET PROGRAMMES INSTITUTIONNELS POUR LA PRÉVENTION DES GANGS DE RUE À SAINT-MICHEL

Depuis mars 1999, les programmes de prévention sont financés conjointement par les gouvernements fédéral et provincial. En effet, la signature d'un accord (renouvelé en 2008) entre le ministère provincial de la Sécurité publique et le gouvernement fédéral a établi une gestion commune par le biais de la Stratégie nationale pour la prévention du crime, sous la responsabilité du CNPC.

2.1 Les programmes fédéraux

En 2008-2009, le gouvernement du Canada a transféré au gouvernement du Québec 92,3 M\$ pour une période de cinq ans. Quatre priorités ont été établies : la lutte contre les gangs de rue, la lutte contre le trafic de drogues, la cybercriminalité et les crimes isolés. 13,6 M\$ ont été assignés à la lutte contre les gangs de rue au Québec, dont 7,5 M\$ pour Montréal la première année.

2.2 Les programmes provinciaux

En plus des fonds fédéraux, 34 M\$ ont été investis par le gouvernement du Québec pour la période de 2008 à 2010 dans la lutte contre les gangs de rue. Les fonds ont été administrés par le ministère de la Sécurité publique. Deux domaines d'action ont été privilégiés : la répression (16,8 M\$) et la prévention (17,6 M\$). Entre 2008 et 2011, une attention particulière a été accordée à la prévention du recrutement de jeunes pour des fins d'exploitation sexuelle par les gangs de rue.

2.3 Les programmes municipaux et des arrondissements

Les priorités municipales répondent aux financements des gouvernements provincial et fédéral. Les programmes sont mis en œuvre dans les arrondissements par les différents intervenants de la collectivité (associatifs ou institutionnels). La Ville de Montréal a d'abord identifié cinq arrondissements prioritaires vers lesquels les ressources ont été canalisées. Trois nouveaux arrondissements ont été ajoutés en 2009. Ces arrondissements montrent une certaine densité de facteurs de risque tels que le statut socio-économique des ménages, le nombre de ménages monoparentaux, les taux d'abandon scolaire, la présence de gangs actifs, une forte proportion d'immigrants, un roulement important de la population et l'état général de l'environnement bâti.

2.4 La structure organisationnelle du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM)

Le Service de police de la Ville de Montréal, avec ses 7197 employés civils et policiers, dessert l'ensemble du territoire de l'île de Montréal. Le fonctionnement du SPVM repose sur ses 33 postes de quartier. Le poste de quartier 30 (PDQ 30), qui dessert Saint-Michel, a un effectif de 68 personnes, dont deux agents sociocommunautaires et un conseiller en concertation (employé civil engagé pour faciliter la communication avec les communautés culturelles et les organismes communautaires). Chaque PDQ a des objectifs spécifiques qui dépendent des besoins du quartier et de ses habitants.

2.5 Les intervenants communautaires et locaux

La vie associative du quartier est largement influencée par la table de concertation Vivre Saint-Michel en santé (VSMS). Cette table est financée par la Fondation McConnell dans le cadre de son programme « vibrant communities » et par un accord tripartite entre Centraide du Grand Montréal, la division de la Santé Publique et la Ville de Montréal. Cette table de concertation agit comme un catalyseur de ressources financières afin de soutenir les actions prévues dans son plan d'action pour la revitalisation urbaine et sociale. Aujourd'hui, VSMS a un effectif d'environ une quinzaine de professionnels, qui cherchent à gérer 12 groupes consultatifs. L'organisation a un budget de 1,2 M\$ qui contraste avec celui de l'année de sa première planification stratégique (2004) ; VSMS travaillait alors avec un budget de 180 000 \$. VSMS a réservé une section sur la sécurité sociale en milieu urbain dans son plan de revitalisation sociale et urbaine. Cette section du plan d'action se concrétise à travers le **Club sécurité**. Sa zone d'action s'étend à l'ensemble du quartier et implique les acteurs suivants : Action Saint-Michel Est (organisme communautaire), les bureaux d'arrondissement, Les Monarques (projet sportif), La Maison d'Haïti (organisme communautaire), Mon Resto Saint-Michel (sécurité alimentaire et insertion), PACT de rue (travailleurs de rue), Tandem (un programme municipal délégué à un organisme communautaire), le PDQ 30 (police), et la Maison des jeunes par la Grand'Porte (organisme communautaire). Enfin, la table de consultation VSMS comprend également le **Groupe Action Jeunesse (GAJ)**, un groupe se préoccupant de divers enjeux jeunesse (6-25 ans) comme la santé, les loisirs, la culture, l'employabilité et le décrochage scolaire, ainsi que la prévention du crime et l'adhésion aux gangs de rue.

3. LES JEUNES EN TANT QU'ACTEURS À SAINT-MICHEL

La plupart des jeunes affirment qu'ils se sentent discriminés (par la police, par les autres Montréalais) en raison de leur couleur de peau. Lorsqu'on leur demande comment ils pensent que la police les perçoit, ils répondent : « menaçants », « des éléments de perturbation » ou « un Noir qui fume de la drogue; qui traîne dans la rue et fait des choses pour boire et fumer ». La perception générale que les jeunes ont des policiers est négative, mais pour beaucoup il s'agit d'une négativité ambiguë. En effet, il semble qu'exprimer une opinion négative des policiers fasse partie d'un rôle social (non seulement à Montréal, mais un peu partout au monde).

Les jeunes ont une image très négative des politiciens, perçus comme corrompus. Nous avons cependant décelé chez les jeunes de l'intérêt pour des formes plus informelles d'action politique, que ce soit dans la formulation d'opinions critiques sur les problèmes sociaux ou de la curiosité envers les questions sociales. Leur rébellion contre leur stigmatisation et contre certaines pratiques policières discriminatives est un exemple d'action politique. En réponse à nos questions : « Pensez-vous qu'il soit nécessaire d'avoir des règles et des lois? Devons-nous toujours les respecter? », les jeunes ont répondu que nous avons besoin de lois pour « maintenir l'ordre », « vivre ensemble », ou pour garder un bon niveau de « moralité ». Ils ont généralement assimilé la citoyenneté au respect des lois et au devoir de rester informés pour s'assurer qu'il n'y ait aucune injustice. Mais au-delà de cette compréhension institutionnelle de la citoyenneté, de nombreux jeunes ont mis en lumière les avantages interactifs, comme la reconnaissance de leur être et de leurs actions, qui découlent de la citoyenneté.

4. LE RÔLE DE LA POLICE DANS LA CONSTITUTION DE LA CITOYENNETÉ DES JEUNES À SAINT-MICHEL

Nous avons cherché à mieux comprendre comment les policiers reconnaissent la subjectivité des jeunes et leur capacité d'agir dans les quartiers « à risque » comme Saint-Michel. Ce qui prédomine dans l'approche des facteurs de risque est une pensée probabiliste, ce qui signifie que les jeunes sont envisagés comme des agrégats statistiques, leur comportement étant « prédit » par leur concentration de facteurs de risque. Cela leur laisse très peu d'individualité autonome et de capacité d'agir. Nous avons cherché à déterminer empiriquement si les policiers travaillent avec cette logique probabiliste à l'esprit en leur demandant s'ils considèrent les jeunes comme étant « vulnérables » ou « à risque ».

Ce qui ressort avec force de nos données est une distinction claire entre les discours et les pratiques. Les cadres de prévention au Québec (et au Canada) utilisent manifestement le vocabulaire des facteurs de risque. Parce que ces politiques d'encadrement viennent avec des fonds alléchants, le discours sur les « facteurs risque » pose une réelle contrainte sur les pratiques sur le terrain. Les acteurs qui reçoivent ces fonds (la ville centrale, les arrondissements et les organismes communautaires) ont besoin d'en justifier l'utilisation en fonction des critères établis dans ces politiques encadrantes. Lors de nos entretiens, nous avons souvent constaté que les acteurs locaux s'approprient le discours des facteurs de risque pour décrire le quartier ou leur propre travail social, mais ils hésitent souvent à utiliser directement les mots « à risque » ou « vulnérables ». Ils parlent moins en termes de vulnérabilité et plus en termes d'empowerment, bien que cette distinction soit plus ou moins intense en fonction de qui parle.

Nous suggérons deux éléments d'explication pour cette distinction entre la définition des politiques officielles et les pratiques réelles :

1. **L'échelle du quartier offre des possibilités plus grandes pour les compromis informels** que les échelles de la Ville, de la province ou du pays. Ces compromis ne sont pas nécessairement illicites. Ils offrent plutôt la possibilité d'aller au-delà du discours abstrait des facteurs de risque afin de constamment s'ajuster, de manière relationnelle, dans le contexte des situations concrètes locales. Cela est possible, selon nous, que s'il y a un sens partagé du territoire dans lequel cette « entente » est active.
2. **Il y a un potentiel relationnel ouvert par la proximité.** L'approche préventive à l'échelle du quartier permet aux policiers de travailler en étroite collaboration

avec les jeunes. Ils parlent sans cesse des relations humaines qui se sont développées sur le long terme. Leur logique d'action est personnalisée (plutôt qu'institutionnalisée). Cela nécessite une action expérientielle, tactique et affective, plus qu'une action préméditée stratégiquement ou calculée statistiquement (et les pratiques de profilage qui en découlent).

5. LES AUTRES ACTEURS LOCAUX À SAINT-MICHEL

En fonction de leur contexte institutionnel, les acteurs locaux font preuve de différents types d'attitudes envers les jeunes. Les élus locaux ont à naviguer avec des pressions provenant des autres paliers de gouvernement, avec la concurrence des autres arrondissements pour les ressources, et avec leurs impératifs électoraux. Les organisateurs communautaires ont tendance à adopter un discours empathique teinté de références à l'empowerment. Les commerçants (dans le Petit Maghreb) cherchent à protéger la réputation du secteur face aux citoyens d'autres origines ethniques et face aux élus et policiers. Les policiers parlent plus en termes de respect mutuel, comme s'ils étaient engagés dans une relation de forces égales. Mais ce qui ressort de nos conversations avec les différents acteurs locaux est la nécessité de constamment travailler à bâtir des relations de confiance avec les jeunes et entre les partenaires.

6. LES INTERACTIONS ENTRE JEUNES ET POLICIERS À SAINT-MICHEL

Nos données révèlent très peu d'interactions dominatrices entre policiers et jeunes. Toutefois, les jeunes se plaignent de difficultés avec la police quand ils sont en groupe dans les espaces publics. Globalement pour eux, l'institution policière est « casse-pied ». Même si les interactions entre jeunes et policiers ne sont pas souvent ouvertement des conflits, les policiers ont tendance à montrer qu'ils contrôlent légitimement la situation. Dans ce contexte, les jeunes ont tendance à s'adapter. Mais cela ne signifie pas que le conflit est inexistant, il est plutôt latent et comme l'un des jeunes nous a dit : « une étincelle pourrait faire sauter la baraque ». Lors de nos entretiens, et surtout grâce à nos observations de terrain, nous avons cherché à mettre en évidence comment et où les jeunes et la police du quartier interagissent au quotidien. Sur quels modes ces interactions se déroulent-elles? Nous avons remarqué trois principaux modes d'interaction (par ordre d'importance) : la négociation, l'évitement et l'affrontement.

6.1 Négociation

La négociation n'a pas une connotation péjorative, et ne renvoie pas nécessairement à des tractations illégales ou illicites. C'est un concept au cœur des théories démocratiques, fondées sur l'hypothèse que le conflit est canalisé par la négociation. Si tel le cas, il devient socialement productif (apprentissage, innovation, définition du bien commun par le biais de la communication, coexistence). Nous avons vu comment les pratiques locales diffèrent parfois de la logique préventive encadrant les documents politiques, et qu'à Saint-Michel, les policiers ont développé leurs propres façons d'interagir avec les jeunes. Pour les policiers, en effet, la négociation est présentée comme le moyen par lequel ils ont réussi à pacifier le quartier, avec l'aide de tous les partenaires locaux. La négociation leur a permis de renforcer la confiance sur le long terme. Tout a commencé comme une tactique d'essai-erreur qui s'est ensuite transformée en une stratégie planifiée, qui sera ensuite « exportée » politiquement comme une pratique exemplaire pour le reste de la ville et même du monde. Pour les jeunes « à risque », cependant, la négociation se joue plutôt comme une réaction à une situation spécifique. Elle a des avantages plus ponctuels. Les jeunes ne perçoivent pas la négociation comme une façon de renforcer la confiance entre jeunes et policiers à long terme. Ils la considèrent plutôt comme un moyen de devenir plus autonomes en tant qu'acteurs dans les situations qu'ils rencontrent.

6.2 L'évitement et la confrontation

Les jeunes ont exprimé que les policiers envahissent leur espace. Nous avons observé ces réactions de gêne et d'évitement de nombreuses fois. La confrontation directe était également présente, mais ce n'est pas le mode le plus important d'interaction entre jeunes et policiers. Des recherches supplémentaires sont nécessaires pour mieux en comprendre les raisons. Par ailleurs, les motivations derrière le choix d'un mode d'interaction ou d'un autre nécessitent une réflexion plus poussée.

PARTIE II : LE CAS DES SEPT BARRIOS D'IZTAPALAPA À MEXICO

7. LES SEPT BARRIOS D'IZTAPALAPA, MEXICO

La recherche pour ce projet a été menée dans sept quartiers voisins (barrios) dans l'arrondissement d'Iztapalapa à Mexico (Barrio de San Pablo, Barrio de San José, Barrio de San Pedro, Barrio de San Ignacio, Barrio de Santa Barbara, le Barrio San Lucas, et Barrio La Asunción). La Ville de Mexico est composée de 16 arrondissements (*delegaciones*).

7.1 Population et marginalisation économique

- La population d'Iztapalapa est d'environ 1,85 million d'habitants (près de 21 % de la population de la Ville)
- Avec une superficie de 73 km², la *delegación* est la deuxième plus grande du District Fédéral et arrive au troisième rang en termes de densité de population
- On y trouve la plus grande population de jeunes (près de 600 000 individus âgés de X et Y)
- On y trouve le plus haut taux de marginalisation de la ville de Mexico (54,5 % de la population vit dans une condition de marginalité sociale très élevée ou élevée)
- 23,6 % de la population âgée de 15 ans ou plus avait terminé un diplôme de collège (école secondaire) en 2000
- L'emploi (formel) est limité pour les jeunes de 15 à 29 ans, cependant, entre 24 et 29 ans, les jeunes ont tendance à trouver un emploi formel de manière plus considérable
- Parmi ceux qui détiennent un emploi dans le secteur formel, entre 50 % et 60 % ont un revenu égal ou inférieur à une dizaine de dollars par jour.¹

¹ Au Mexique, la loi prévoit un salaire minimum quotidien d'environ 5 \$.

7.2 Criminalité

Iztapalapa est tristement célèbre pour être l'un des arrondissements les plus violents et les plus criminalisés de Mexico. Les plus récentes données publiées par la *Procuraduría General de Justicia del Distrito Federal* indiquent qu'Iztapalapa est en tête de liste pour le nombre annuel d'enquêtes reliées à la délinquance, avec 30 083 enquêtes en 2011 (ou 82,4 par jour). Il est important de souligner, toutefois, que lorsque l'on tient compte de la densité de population de l'arrondissement, son classement diminue de manière considérable à la 12^e place sur 16. Bien que cela montre que comparativement à d'autres *delegaciones* les crimes commis à Iztapalapa sont relativement peu nombreux, cela ne signifie pas que la criminalité n'est pas très ancrée dans la *delegación*. Les habitants d'Iztapalapa se rendent souvent dans d'autres *delegaciones* afin de mener une activité criminelle, comme pour les vols de voitures par exemple. Le trafic de drogues à Iztapalapa a considérablement augmenté, surtout parce que l'arrondissement jouxte certaines municipalités de l'état de Mexico (Yáñez Romero, 2005).

Dans les sept barrios, traditionnellement, il y a eu des querelles continues et souvent violentes entre les gangs constitués par barrios. Selon les conversations informelles que nous avons menées avec les habitants des barrios, ces querelles inter-quartiers se sont relativement calmées par rapport aux décennies précédentes étant donné que de nombreux chefs de gangs ont été tués ou emprisonnés.

7.3 Caractéristiques physiques des sept barrios

La caractéristique physique la plus importante est le dédale de ruelles et de rues fermées. Les ruelles peuvent être extrêmement étroites (certaines à tel point qu'un cyclomoteur peut à peine passer) et ne peuvent pas être correctement perçues sur les cartes de la région. Cela rend les patrouilles policières difficiles, du moins en voiture. En outre, naviguer dans ce labyrinthe requiert une bonne familiarité. Il est plus facile de s'y enfoncer que de s'en sortir, surtout la nuit. Pourtant, c'est dans ce dédale que la vie nocturne, surtout pour les jeunes, a lieu.

Figure 1: Le labyrinthe de ruelles dans les sept barrios



7.4 Acteurs communautaires et traditions

Les sept barrios, de concert avec le Barrio San Miguel, sont considérés comme le cœur culturel d'Iztapalapa. Les noms des barrios remontent à 1898 et reflètent leurs traditions catholiques. Les familles peuvent retracer leur lignée familiale et de résidence dans les sept quartiers parfois plus de cent ans en arrière. On peut dire, sur la base de nos entretiens et observations, que les non-*Nativos* sont considérés comme des étrangers. Les *Nativos* soulignent que les acteurs externes, en particulier ceux qui sont associés au gouvernement, doivent respecter leurs traditions et leur mode de vie.

8. ACTIONS ET PROGRAMMES INSTITUTIONNELS POUR LA PRÉVENTION DES GANGS DE RUE À IZTAPALAPA

8.1 La structure organisationnelle des services de police à Iztapalapa et dans les sept barrios

Il y a deux types de police chargée de la sécurité publique dans les sept barrios : la police métropolitaine (*Policía Sectorial*) et la police auxiliaire Secteur 56, ou *Auxiliares* (*Policía Auxiliar*). Les limites territoriales de la police métropolitaine et des Auxiliaires dans l'arrondissement d'Iztapalapa se juxtaposent. Nos entretiens avec les policiers ont mis en évidence une tension importante entre les deux corps policiers.

8.1.1 POLICÍA SECTORIAL

Il y a un total de 3700 agents de police métropolitains desservant Mexico. Ils sont recrutés, formés et supervisés par le *Secretaría de Seguridad Pública del DF* (SSP ou Secrétariat de la sécurité publique). Ces agents sont répartis en dix secteurs qui couvrent toute la région métropolitaine. Le secteur correspondant aux sept barrios est appelé Reforma. La police métropolitaine est généralement visible dans ses voitures sur le périmètre des barrios à certaines intersections. Il est rare de voir un policier métropolitain patrouiller à pied, en particulier dans les barrios.

8.1.2 POLICÍA AUXILIAR SECTOR 56

Les arrondissements et les entreprises privées peuvent embaucher des *Auxiliares*, ce qui fait d'eux une force de police publique avec des fonctions quasi privées. Typiquement, les *Auxiliares* sont chargés de protéger les bureaux gouvernementaux (ou privés). À Iztapalapa, toutefois, la police auxiliaire relève directement de la *delegación*, qui gère 1170 officiers ayant un mandat plus large de protection du public au même titre que la police métropolitaine. Cela signifie qu'ils effectuent des patrouilles et des opérations policières spécifiques. On voit la police auxiliaire patrouiller à pied, en voiture (généralement des pickups) et par Segway dans les sept barrios. Ces derniers ont été achetés afin de mieux couvrir les ruelles et les rues étroites des barrios, qui sont difficiles d'accès avec une voiture. La nuit, la police auxiliaire n'entre plus dans les barrios et limite sa présence dans les avenues entourant les barrios.

8.1.3 AUTRES ORGANISATIONS POLICIÈRES

D'autres acteurs engagés dans la prévention du crime et la sécurité sont actifs à Iztapalapa : la police judiciaire et la police fédérale. Ces acteurs de la police ne coordonnent généralement pas leurs activités avec la police métropolitaine ou auxiliaire.

La police judiciaire est chargée des enquêtes criminelles, alors que la police fédérale est généralement chargée de lutter contre le trafic de drogues des réseaux criminels à grande échelle.

8.2 Les programmes de prévention de la criminalité des jeunes à Iztapalapa

Deux programmes portent spécifiquement sur la prévention de la criminalité des jeunes à Iztapalapa. Le premier consiste en une unité spéciale au sein de la police métropolitaine, et le second est une unité spéciale au sein de la police auxiliaire relevant de la *delegación*. Bien que ces programmes soient similaires dans leurs objectifs et approches, ils n'ont pas encore réussi à se coordonner et ne travaillent pas en partenariat.

8.2.1 UNIDAD DE SEGURIDAD ESCOLAR (USE)

L'USE est une division de la SSP à Mexico dédiée à la prévention dans les écoles. L'USE a été créée en 2004. Il y a aujourd'hui, 870 agents de police USE qui reçoivent une formation spéciale concernant la prévention du crime chez les jeunes. 800 de ces 870 agents travaillent uniquement dans les écoles de deux autres *delegaciones*. Les 70 agents restants couvrent le reste de la ville, y compris Iztapalapa. On comprend bien que 70 agents couvrant l'ensemble des écoles de 14 *delegaciones*, y compris Iztapalapa, signifient un manque de services. Depuis plus d'un an, Iztapalapa demande une unité USE entièrement consacrée à la *delegación*. On n'a pas encore approuvé cette demande à cause d'un manque de financement.

Les officiers USE visitent les écoles pour y donner des conférences sur la violence des jeunes, la violence domestique, la toxicomanie et les modifications corporelles, entre autres. Les présentations ont tendance à se faire par l'intermédiaire de Microsoft PowerPoint, bien que récemment ils ont commencé à ajouter des sociodrames (sketches dramatiques concernant la toxicomanie et la violence). De plus, l'USE offre aux étudiants des activités spéciales, y compris une ligne téléphonique dans les écoles et des excursions d'été. L'objectif est d'alerter les jeunes concernant les conséquences des actions violentes, et de leur offrir des occasions de vivre des sensations fortes sans avoir recours à la violence.

8.2.2 UNIDAD ESPECIAL DE COMBATE AL DELITO DE LA PA 56

En 2009, Iztapalapa a créé une unité spéciale composée de quelques policiers auxiliaires pour faire des présentations dans les écoles de la *delegación* concernant la violence et la toxicomanie. Comparé aux présentations des USE, ce groupe est assez théâtral et

engageant. Ils préparent des sketches assez longs, mais puissants sur les réalités que vivent les jeunes, sur des thèmes allant de l'intimidation à la drogue. Ils sont beaucoup plus violents et réalistes que les conférences des USE. Les étudiants semblent généralement intéressés par ces sketches et viennent souvent parler aux policiers, avant et après le spectacle.

Les officiers se sont portés volontaires pour faire partie de l'unité spéciale (et ont été choisis par le biais d'auditions). Depuis juillet 2010, l'unité spéciale fonctionne à temps plein, ce qui signifie que leurs responsabilités quotidiennes se limitent à la réalisation de présentations dans les écoles de la *delegación*, à la préparation de nouveau matériel et à leur formation en théâtre, musique, littérature par des artistes qui donnent de leur temps à l'unité. L'équipe participe également à la plupart des événements publics organisés par la *delegación*. Dans les cas où des renforts sont nécessaires pour certaines opérations policières, ces agents peuvent être appelés en service régulier. À titre d'exemple, l'unité a dégagé des vendeurs informels dans un secteur de l'arrondissement en mars 2011.

9. LES JEUNES EN TANT QU'ACTEURS DANS LES SEPT BARRIOS D'IZTAPALAPA

Invariablement, tous les jeunes interrogés avaient une perception négative de la police. Leurs perceptions sont construites à partir d'expériences personnelles ou des expériences des membres de la famille ou des amis proches qui ont eu des interactions directes avec la police. La description la plus commune de la police, c'est qu'elle est corrompue, agressive, discriminatoire, ne fait rien pour prévenir le crime, et est souvent complice dans les crimes. Les jeunes font souvent référence à l'infâme « *mordida* » ou paiement que les officiers demandent pour ne pas les emmener en prison ou devant le juge. Les jeunes se sentent impuissants pour arrêter ce type d'actions policières. Dans certains cas, les policiers menacent de mettre des éléments de preuves dans leurs effets personnels, ce qui aggraverait leurs problèmes. Les jeunes sont donc contraints de payer la *mordida*. Toutefois, l'amende que les jeunes doivent payer devant le juge pour des délits mineurs est habituellement plus élevée que le montant demandé par la police. Ainsi, payer la *mordida* est en quelque sorte une décision rationnelle pour les jeunes. Beaucoup de jeunes estiment que les policiers s'acharnent sur les jeunes les plus vulnérables, ceux qu'ils peuvent extorquer, et laissent les plus dangereux faire leurs affaires sans les arrêter.

Les jeunes ont tous répondu avec aisance à nos questions concernant les principaux défis auxquels fait face la ville. La plupart ont souligné la corruption, la violence et l'usage de drogues comme les problèmes les plus répandus. Certains ont également noté le manque d'eau potable et l'environnement comme principales préoccupations. Lorsqu'on leur demandait comment résoudre ces problèmes, la plupart ont répondu que c'était trop compliqué et que c'est à ceux qui sont au pouvoir de s'en charger. Ils n'y peuvent rien en tant qu'individus. Ils ne laissent pas paraître dans leur discours la moindre idée sur les façons d'engager cette élite figurative. En d'autres termes, les jeunes opèrent dans un monde qui leur semble largement hors de leur contrôle, ce qui explique peut-être l'énergie qu'ils investissent dans le respect de la communauté et de leur famille. Cela pourrait aussi s'expliquer par le fait que le système démocratique mexicain n'offre pas suffisamment de canaux par lesquels les conflits peuvent être gérés ou les griefs entendus (un système de justice fonctionnel). Le barrio est la seule voie disponible pour la protection informelle et la résolution de conflits, ce qui lui donne une grande importance.

10. LE RÔLE DE LA POLICE DANS LA CONSTITUTION DE LA CITOYENNETÉ DES JEUNES DANS LES SEPT BARRIOS D'IZTAPALAPA

La perception qu'ont les policiers des jeunes dans les sept barrios est très négative : les jeunes des sept barrios sont très agressifs, défiants envers l'autorité, et surtout, ils voient la police comme l'ennemi. Les policiers pensent que les jeunes passent leur temps à boire et consommer des drogues. Ils suggèrent également que les jeunes sont autorisés à se comporter de cette façon par leur famille et la communauté qui les protègent afin qu'ils ne fassent pas face aux conséquences de leurs actes. Les policiers s'inquiètent que les jeunes soient influencés et imitent les comportements négatifs des membres de la communauté, et surtout de leurs pairs. Les policiers pensent que les jeunes imitent très facilement et donc qu'ils sont très vulnérables face à ce milieu.

Les policiers ont tendance à agir d'une manière relativement rationnelle étant donné le contexte dans lequel ils travaillent. Face à une communauté soudée qui protège les jeunes et un système juridique difficile à naviguer et qui se termine généralement par la libération des mineurs qui y comparaissent, les policiers doivent décider quand approcher les jeunes, quand les poursuivre, quand les arrêter, en tenant compte à la fois des difficultés procédurales et de leur propre sécurité.

11. LES INTERACTIONS ENTRE LES JEUNES ET LES POLICIERS DANS LES SEPT BARRIOS D'IZTAPALAPA

Nos résultats suggèrent que plus d'opportunités pour que les jeunes et les policiers interagissent, dans ce contexte actuel de méfiance profonde, n'auraient pas l'impact escompté sur la capacité d'agir et l'empowerment des jeunes. Le manque de confiance est un obstacle qui empêche de ressentir de la sympathie pour son interlocuteur. Une double stratégie visant à construire la confiance et à multiplier les opportunités d'interaction serait plus appropriée.

Le défi des programmes de prévention que nous avons étudiés (les présentations dans les écoles) n'est pas seulement de trouver les moyens pour atteindre plus de jeunes, mais aussi d'améliorer la formation des policiers qui effectuent les patrouilles. Il est en effet surprenant qu'aucun des policiers patrouilleurs ne connaissait l'unité spéciale de prévention de la police auxiliaire. Des programmes qui atteignent les jeunes dans la salle de classe peuvent très bien avoir des effets positifs, mais il est difficile de contrer la perception négative des policiers qui est ancrée dans les barrios.

PARTIE III : LEÇONS À TIRER DE LA COMPARAISON DE MONTRÉAL ET MEXICO

Les deux cas sélectionnés pour cette recherche montrent plus de différences que de similitudes. Premièrement, les institutions policières dans les deux contextes ont suivi une trajectoire contrastée. À Saint-Michel, le PDQ 30 exerce le monopole sur son territoire, alors qu'à Iztapalapa on constate une grande fragmentation des corps de police remontant à une histoire institutionnelle complexe marquée par des chevauchements de juridictions résultant de plus de 70 ans de règne du parti unique (le PRI).

Par ailleurs, le Mexique vit actuellement une période d'insécurité très médiatisée liée au trafic de drogue. Il traverse également un climat politique instable dans le cadre des élections présidentielles prévues en juillet 2012. La réalité canadienne actuelle est loin d'une telle insécurité et instabilité. Toutefois, la question de la discrimination raciale, qui marque fortement le débat à Montréal, est absente de la réalité d'Iztapalapa.

En termes socioéconomiques, les deux études de cas sont caractérisées par une forte marginalisation tant en termes absolus que relatifs à leur contexte métropolitain. Dans les deux cas, les quartiers souffrent de stigmatisation en raison des activités passées ou actuelles des gangs de rue. À Saint-Michel comme dans les sept barrios, on fait face au problème de la transmission intergénérationnelle des gangs, mais cela est plus prononcé dans le cas du Mexique. À Saint-Michel, la deuxième génération est encore trop jeune pour être active sur le plan criminel (bien que cette deuxième génération soit la cible du travail de prévention des policiers et autres acteurs locaux). La consommation de drogues est plus visible dans les sept barrios qu'à Saint-Michel, où nous n'avons pas vu des gens consommer en public. La consommation de drogues n'a pas non plus été relevée comme un problème par la police, les jeunes, ou les autres acteurs locaux.

Les sept barrios d'Iztapalapa sont beaucoup plus enclavés physiquement que Saint-Michel, en raison de leur dédale de ruelles. Toutefois, la partie nord de Saint-Michel est moins accessible que la partie sud qui bénéficie de la station de métro. De plus, traverser le quartier d'est en ouest n'est pas aisé étant donné les deux carrières qui le traversent. Mais ces contraintes physiques n'empêchent pas les policiers de patrouiller dans tous les secteurs, jour et nuit.

Le contraste entre ces deux cas rend la comparaison difficile, mais permet également de souligner un mécanisme central pour faciliter la constitution de la citoyenneté des jeunes : le renforcement de la confiance, à la fois structurelle et conjoncturelle.

12. L'IMPORTANCE DE LA CONFIANCE

Un élément frappant du succès de Saint-Michel est le niveau de confiance exprimé par tous les acteurs. La confiance n'est jamais acquise indéfiniment et certains jeunes expriment de la méfiance. Mais comparativement à Mexico, où le niveau de méfiance est si élevé qu'il semble impossible d'y voir autre chose, Saint-Michel a développé des moyens intéressants pour bâtir cette confiance. Les éléments les plus importants de ce « modèle Saint-Michel » sont :

1. **Travailler sur des temporalités longues.** Les acteurs locaux, les policiers comme les organisateurs communautaires ou les travailleurs sociaux, sont en place depuis très longtemps. La plupart d'entre eux ne sont pas originaires du quartier, ils ne sont pas *Nativos* dans le sens de ce que nous avons vu dans les barrios d'Iztapalapa. Mais ils y ont travaillé pendant au moins dix ans. La durée maximale du séjour des policiers dans les sept barrios est de six ans, et ceci est une exception.
2. **Des relations personnalisées et humaines plutôt que des relations institutionnalisées.** Les policiers investissent dans le quartier en dehors de leur travail de policier, par le biais d'activités communautaires. En conséquence, les jeunes leur font plus confiance. Ils les appellent par leur prénom et les voient comme des êtres humains, qui vont chez le coiffeur comme tout le monde. Les policiers ont répété plusieurs fois que les jeunes ont tendance à oublier leur uniforme. Ce n'est pas vrai cependant des policiers en dehors du quartier. La confiance est donnée aux individus, et non pas à l'institution policière. Compte tenu de la méfiance historique envers l'institution policière à Mexico en général et dans l'arrondissement d'Iztapalapa en particulier, ce genre de relations semble impossible. Toutefois, les policiers participant aux programmes de sensibilisation scolaire indiquent que leur travail a changé à la fois comment les jeunes et leurs familles les perçoivent, et comment en retour ils perçoivent les jeunes.
3. **Une logique d'action expérientielle et guidée par l'émotion.** Ce qui motive le travail des policiers est l'indignation morale plutôt qu'une pensée détachée et calculatrice. Cela ne signifie pas qu'ils agissent de manière irrationnelle (ils suivent des protocoles stricts et prennent des décisions rationnelles, comme tous les policiers). Par contre, ils se laissent guider par l'expérience. Ils improvisent et croient plus dans les petits gestes que dans les grandes stratégies. En revanche, le cas du Mexique démontre que les policiers suivent une logique

strictement rationnelle et axée sur l'institution. Face à un système de justice dysfonctionnel, un manque cruel de ressources personnelles, institutionnelles et de légitimité, et face aux dangers pour leur sécurité personnelle étant donné la cohésion de la communauté locale, les policiers font constamment appel au jugement rationnel. Doivent-ils emmener les jeunes devant le juge, demander la *mordida*, ou interpeler les jeunes les plus violents? Dans ce contexte de méfiance structurelle entre la police et la société, les policiers n'ont pas beaucoup de marge de manœuvre pour les essais-erreurs, l'indignation morale, et l'action guidée par l'empathie.

4. **Un espace commun d'action.** Il y a à Saint-Michel un sentiment partagé d'appartenance au quartier. Les jeunes l'ont exprimé clairement. Mais les policiers se sentent également fortement attachés à la culture du PDQ 30 et au « modèle Saint-Michel ». Dans les sept barrios, nous avons assisté exactement au contraire. La communauté (les *Nativos*) partage un fort sentiment d'appartenance et un désir de protéger leurs maisons et leurs quartiers contre les intrus externes. Pour leur part, les policiers reconnaissent que ce n'est pas chez eux et qu'ils sont loin d'être les bienvenus. C'est précisément pour cette raison qu'il n'y a pas une fierté aussi forte chez ces policiers qu'à Saint-Michel, bien que cela doive être nuancé en ce qui concerne les policiers auxiliaires, plus actifs localement que la police métropolitaine.

Il y a parfois des contraintes structurelles qui nuisent aux moyens « conjoncturels » déployés pour renforcer les relations entre la police et les jeunes. Lorsque l'on compare la légitimité des institutions policières et judiciaires au Canada et au Mexique, on comprend en quoi les attitudes sociales face à l'autorité de la police permettent d'activer ou de limiter les capacités dont dispose celle-ci pour susciter la confiance des jeunes. À Mexico, tout effort visant à renforcer la confiance des jeunes envers la police devrait être incorporé dans une vision politique beaucoup plus vaste de transformations institutionnelles. Il serait nécessaire d'élaborer des stratégies d'action tant sur le plan structurel que conjoncturel. D'autres pays avec un historique de méfiance similaire, comme le Brésil par exemple, ont montré que les **programmes visant à briser les relations d'autorité entre la police et les jeunes** ont donné de bons résultats. Par exemple, des programmes favorisant les activités partagées par le biais des arts ou de la musique ont contribué à générer un nouveau microclimat de confiance tout en établissant certains ponts entre les domaines structurels et conjoncturels.

13. CONSTRUIRE LA CITOYENNETÉ

Notre travail de terrain à Saint-Michel a mis en évidence de nombreuses occasions pendant lesquelles les jeunes se sont construits comme des citoyens-acteurs, même s'ils n'avaient pas nécessairement qualifié ces gestes d'actes citoyens. Ils n'ont généralement pas confiance en l'action politique formelle, mais ils sont très actifs sur le plan de la citoyenneté intersubjective. Tout comme dans les barrios d'Iztapalapa, ils sont très éloquentes pour formuler des opinions critiques et ils s'informent pour s'assurer qu'il n'y ait pas d'abus de pouvoir. Ils montrent une certaine curiosité pour les problèmes sociaux à l'échelle de la ville. À Montréal, ils expriment la volonté d'être inclus dans les débats publics et désirent qu'on les laisse penser par eux-mêmes. Dans les barrios d'Iztapalapa, cependant, le sentiment généralisé d'impuissance face à la violence liée aux drogues dans tout le pays influe sur le discours des jeunes à propos de l'action politique. Ils ont tendance à transférer la responsabilité d'action vers les élites, le gouvernement. Ce discours, qui existait probablement avant la situation actuelle d'insécurité, est également présent dans nos entrevues avec les policiers. Dans les deux villes, cependant, les jeunes luttent activement contre la stigmatisation qui pèse sur leur quartier en essayant de projeter une image positive. Leur quête individuelle de reconnaissance et de respect permettra, selon eux, de générer une reconnaissance collective pour leur quartier.

Ces exemples montrent que les jeunes se constituent en tant qu'acteurs sociopolitiques, bien plus que les politiques encadrant la prévention ne voudraient nous le faire croire. Mais afin de détecter ces formes de pratiques citoyennes, nous devons adopter une conception plus large de la citoyenneté pour y inclure les relations intersubjectives et pas seulement les actes politiques canalisés par les mécanismes institutionnalisés et formels (élections, consultations publiques, etc.). De plus, il est important de mieux saisir l'horizon des discours disponibles pour l'action politique. Un discours n'est pas nécessairement performant dans tous les contextes. Par exemple, à Mexico, les jeunes ont adopté le vocabulaire des droits de la personne dans un contexte où un État abusif à parti unique a fortement marqué les institutions politiques formelles. Les jeunes ont plutôt choisi le discours apporté par les acteurs du changement comme les ONG puisque celui-ci semblait être plus performant, ou du moins plus sûr, pour contester l'autorité abusive et se constituer en citoyens. À Montréal, les jeunes utilisent plutôt le langage de la discrimination raciale dans le contexte d'un débat médiatisé sur le profilage racial. Parler en termes de diversité culturelle permet de contester les inégalités et de réclamer un espace d'action pour eux-mêmes.

14. DES PISTES DE RECHERCHE À POURSUIVRE

Cette dernière observation suggère qu'il serait fructueux pour des recherches futures de **comparer deux quartiers dans une même ville en plus de comparer les deux villes**. Nous avons vu que les contextes structurels canadien et mexicain influencent la façon dont se déploient les relations entre jeunes et policiers, mais nous n'avons pas examiné si ces différences peuvent également être accentuées par l'histoire et la nature des quartiers à l'étude. Par exemple, est-ce que les jeunes de Montréal-Nord répondraient de la même façon que ceux de Saint-Michel si ce modèle était mis en œuvre là-bas? Qu'en est-il du centre historique de Mexico en comparaison avec Iztapalapa?

Une deuxième piste de recherche concerne les **acteurs qui permettent la médiation** entre les jeunes et les policiers. Au Mexique, nous avons vu que les ONG et autres organisations indépendantes assument des tâches de sensibilisation et de responsabilisation afin de protéger les jeunes contre les aléas associés à un système judiciaire et politique dysfonctionnel. Ces ONG semblent influencer la façon dont les jeunes revendiquent leurs droits vis-à-vis de la police. En plus de déterminer si ces tendances varient selon les quartiers (et si oui, pourquoi), nous pourrions aussi chercher à identifier d'autres organisations compétentes ou des acteurs qui jouent ce rôle de médiateur. Par ailleurs, dans le cas de Montréal, il serait intéressant d'examiner d'autres représentants de l'État, comme les travailleurs sociaux. La longue histoire de cette profession au Québec, et la relation étroite qu'elle entretient avec la construction de l'État-providence et le développement d'un modèle de gouvernance à orientation sociale, incite à creuser un peu plus le rôle de ces acteurs dans les relations des jeunes avec l'État. Est-ce que le fait que les travailleurs sociaux sont à la fois représentants de l'État et de la communauté facilite ou contraint les pratiques citoyennes des jeunes?

Enfin, ce petit projet de recherche nous a permis d'identifier deux **modes d'interaction** entre les jeunes et la police au-delà de la confrontation (qui est le mode généralement assumé) : la négociation et l'évitement. Nous devons maintenant chercher à mieux comprendre pourquoi les jeunes choisissent tel ou tel mode et évitent les autres. Par ailleurs, nous aurions besoin d'en savoir plus sur les mécanismes structurels et conjoncturels qui préfigurent le choix de l'un ou l'autre des modes d'interaction.

Quelques conclusions et des idées d'action

Les jeunes en tant qu'acteurs-citoyens

La première question que nous avons explorée dans cette recherche visait à mieux comprendre comment les jeunes « à risque » se constituent en acteurs sociaux et politiques, individuels et collectifs. Quelle image d'eux-mêmes cherchent-ils à projeter? Quels moyens ont-ils développés pour agir? Qu'est-ce qui les préoccupe et qu'est-ce qui motive leurs actions? À Iztapalapa et à Saint-Michel, la stigmatisation est une question importante. Les jeunes ont décrit comment ils essaient de contrer la stigmatisation liée à leur quartier : ils agissent de façon positive, ils tentent de bien s'habiller. Pour eux, la citoyenneté fait sens dans sa signification plus large; pour eux, être citoyen signifie être reconnu comme acteurs par leurs voisins d'abord, puis par les autorités et les autres citoyens. Ils ont formulé une conception intersubjective de la citoyenneté.

Le rôle de la police dans la constitution de la citoyenneté des jeunes

Comment les policiers reconnaissent-ils la subjectivité et la capacité d'agir des jeunes « à risque »? Au Mexique, le niveau de méfiance est élevé entre jeunes et policiers. Pourtant, les policiers considèrent également les jeunes comme vulnérables parce qu'ils sont soumis à l'influence intergénérationnelle des barrios caractérisés par certains comportements illicites. À Montréal, le discours des policiers est plus positif : les jeunes veulent être actifs, ils sont de bonnes personnes. La vulnérabilité est cependant toujours présente dans leur discours : les jeunes font face à des défis difficiles. Ce ne sont pas tous les policiers qui utilisent le discours des facteurs de risque, beaucoup hésitent à décrire les jeunes en ces termes. Ils distinguent clairement les jeunes plus à risque des vétérans des gangs. Pour ces derniers, ils parlent en termes de respect et d'équilibre de pouvoir. Dans les deux cas, toutefois, les policiers qui côtoient régulièrement les jeunes mobilisent une logique d'action plus relationnelle. Ceci peut s'expliquer par deux facteurs : 1) le fait de travailler à l'échelle d'un quartier produit de la familiarité, qui permet aux policiers de s'adapter à des situations concrètes et conclure des ententes informelles, ce qui serait impossibles à une échelle plus large, et 2) il existe d'immenses potentialités relationnelles ouvertes par la proximité. Parce qu'ils connaissent les jeunes par leur prénom, ils développent des relations personnalisées, plus qu'institutionnalisées.

Ces facteurs ne sont pas présents à Mexico. Dans les sept barrios, les policiers auxiliaires sont les plus actifs, mais y travaillent généralement peu de temps avant d'être transférés ailleurs ou de terminer leur carrière. Par ailleurs, la forte cohésion communautaire est un obstacle important à l'intégration des policiers dans la communauté.

Les interactions entre jeunes et policiers : une typologie des modes de relation

Nous nous sommes concentrés spécifiquement sur les situations d'interaction entre jeunes et policiers dans des situations de voisinage. Nous nous demandions : sur quels modes ces interactions se déroulent-elles? Notre objectif était de comprendre la nature des relations quotidiennes entre policiers et jeunes. À Saint-Michel et dans les barrios d'Iztapalapa, le mode d'interaction le plus important est la négociation, suivi par l'évitement. Nous n'avons détecté que très peu d'affrontement direct.

La négociation a une connotation différente dans les deux cas. Dans les barrios d'Iztapalapa, elle s'exprime principalement par le biais de la *mordida*. Tant les jeunes que les policiers participent activement dans la négociation de la *mordida* : les jeunes négocient le prix, alors que les policiers négocient avec les jeunes s'ils les emmènent devant le juge ou non. À Montréal, la négociation n'a pas cette connotation négative. Elle a été centrale dans le processus de pacification du quartier. Elle implique une reconnaissance mutuelle des deux parties (les vétérans des gangs et la police). Les policiers offrent leur « respect » aux vétérans et en retour les vétérans s'assurent que la police puisse faire son travail de prévention auprès des plus jeunes (les vétérans les « protègent » des autres membres de gangs, ils contrôlent leurs membres afin qu'ils ne dérangent pas les manifestations publiques, etc.). Dans ce cas, la négociation sert à renforcer la confiance sur le long terme. Pour les jeunes « à risque », la négociation prend une signification légèrement différente. Elle se manifeste dans des situations ad hoc de rencontres avec la police. Les jeunes voient la négociation comme le moyen de devenir un acteur dans cette situation. Ils seront « gentils » et éviteront d'être arrogants, etc. afin d'obtenir une seconde chance.

Ces résultats montrent que la négociation est un mode d'interaction qui peut se déployer sur un spectre allant des tractations illicites à des interactions permettant l'empowerment des jeunes. En effet, la négociation n'est pas seulement associée à la corruption, mais elle est également un concept central des théories démocratiques. Ces théories considèrent que si un conflit est canalisé par la négociation, il devient

socialement productif. Grâce à l'acte de négociation, les deux parties se reconnaissent mutuellement comme des acteurs légitimes. Dans le cas de Saint-Michel, la négociation a eu des impacts très positifs pour la pacification du quartier et l'autonomisation des jeunes dans les situations d'interaction avec les policiers. Mais avec le contexte historique de méfiance à Iztapalapa, la négociation reste plutôt négative.

Des idées d'action

Dans le cas d'Iztapalapa, des efforts devraient être concentrés **tant sur les aspects structurels que conjoncturels de la confiance**. Renforcer la confiance structurelle entraînera nécessairement des réformes institutionnelles, tandis que la confiance conjoncturelle peut se construire par la multiplication des situations d'interaction négociée entre jeunes et policiers. À Iztapalapa, il faudra impliquer la communauté dans son ensemble dans les programmes de prévention. Dans le cas de Montréal, la police ne fait pas face à la même méfiance historique, mais il est important de maintenir un niveau continu de débat public et de transparence afin de maintenir un bon niveau de confiance structurelle. La popularité actuelle de la logique des facteurs de risque dans l'élaboration des politiques de prévention a conduit à des effets discriminatoires et stigmatisants bien identifiés par plusieurs études, notamment à travers les programmes ciblant certains quartiers stigmatisés et les pratiques de profilage racial. Si l'on ne cherche pas à contrer ces effets, ils continueront à miner le niveau de confiance structurelle dont Montréal bénéficie.

Cette étude montre que les programmes et les politiques qui sont **plus proches de la logique relationnelle de l'action** peuvent être plus efficaces que ceux qui misent exclusivement sur les facteurs de risque. Parler en termes d'empowerment plutôt que de vulnérabilité, voir les jeunes en tant que citoyens-acteurs plutôt que comme un ensemble de risques, tels sont les ingrédients essentiels au succès d'un programme. Cela signifie préserver les bons programmes existants dans les sports et les arts, mais en insistant pour construire des ponts entre ces mondes de jeunes et les autres mondes sociaux, par exemple en incluant les jeunes dans les débats publics, en les encourageant à exprimer leur opinion, en organisant des activités civiques, et ainsi de suite. Cela signifie également qu'il serait important de cibler non seulement les jeunes à risque, mais les jeunes en général afin de déstigmatiser ces programmes récréatifs et artistiques. Dans le cas d'Iztapalapa, les arts et les programmes de sport ne seraient pas suffisants. Il faudrait impliquer la communauté dans son ensemble, les jeunes et la police. Par exemple, créer des espaces d'interaction neutres pour jeunes, policiers et communauté afin qu'ils apprennent à se connaître et à se voir en tant que personnes et non pas en tant qu'ennemis.

Enfin, nos résultats confirment l'importance de **l'échelle d'action locale**, si l'on évolue dans un contexte de confiance structurelle. L'échelle d'action locale est un espace commun d'action pour les jeunes et la police à Saint-Michel. Cela ouvre des possibilités pour que la confiance s'installe, soutenue par la cohésion et l'efficacité des partenariats locaux. À Iztapalapa, la police auxiliaire, sous la supervision directe de la *delegación*, est plus active que la police métropolitaine. Toutefois, reconnaître le potentiel de l'échelle d'action locale ne signifie pas adopter une conception rigide du territoire d'action. Les jeunes sont mobiles, leur vie se déroule largement au-delà du quartier (plus à Montréal qu'à Mexico). Des programmes de prévention qui s'appuieraient sur cette mobilité seraient probablement plus efficaces (Boudreau, Janni, et Chatel 2011).

Références

- Becker, Howard. 1963. *Outsiders : Studies in the Sociology of Deviance*. New York : The Free Press.
- Boudreau, J.A. 2010. "Reflections on urbanity as an object of study and a critical epistemology" in Jonathan S. Davies et David L. Imbroscio (dirs) *Critical Urban Studies: New Directions*. New York : SUNY Press.
- Boudreau, J.A., L. Janni, et O. Chatel. 2011. *Les pratiques de mobilité des jeunes et engagement sociopolitique. Une comparaison de deux quartiers de la région métropolitaine de Montréal*. Institut national de la recherche scientifique.
www.ucs.inrs.ca/sites/default/files/centre_ucs/pdf/RR_2011_Julie-Anne_Boudreau.pdf
- Brodeur, Jean-Paul. 2003. *Les visages de la police, Pratiques et perceptions*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal.
- Castillo Berthier, Hector et Gareth A. Jones. 2009. "Mean Streets: Youths, Violence, and Daily Life in Mexico City" in G.A. Jones and D. Rodgers (dirs). *Youths Violence in Latin America: Gangs and Juvenile Justice in Perspective*. New York : Palgrave Mcmillan : 183-202.
- Côté, Michelle (dir.). 2009. *Profil de quartier. Service de police de la Ville de Montréal. PDQ 30 St-Michel*. Juin 2009. 8 pages.
- Davis, Diane E. 2006. "Undermining the Rule of Law: Democratization and the Dark Side of Police Reform in Mexico" in *Latin American Politics and Society*. 48(1) : 55-86.
- Klinger, David A. 1997. "Negotiating order in patrol work: An ecological theory of police response to deviance" in *Criminology*. Vol. 35(2) : 277-306.
- Pedrazzini, Yves, H. Cidades Moura, R. Le Bouteiller, J. Pavageau, M. Sanchez R. et P. Schaffhauser. 1994. *Jeunes en révolte et changement social*. Paris : L'Harmattan.
- Yáñez Romero, José Arturo. 2005. *Modelo para el Estudio de la Inseguridad Pública: el caso Iztapalapa. Mexico : Instituto ciudadano de estudios sobre la inseguridad, a.c.*
www.icesi.org.mx/documentos/propuestas/iztapalapa_modelo_para_estudio_inseguridad.pdf